

le soin de dire si, dans tout ce qui constitue la véritable grandeur le premier gouverneur et capitaine général du Canada peut redouter une comparaison avec tout autre membre de cette poignée de héros qui fondèrent et modelèrent nos Etats de l'Amérique du Nord. Conservez tous leurs noms honorés ; énumérez leurs principaux actes ; que chaque commune assigne aux siens son tribut d'éloquente et respectueuse mémoire ; mais, parmi eux, du Nord et du Sud, il ne sera pas assigné une place secondaire au sieur de Champlain.

M. le président, vous avez ajouté au sentiment exprimé en l'honneur de Champlain une allusion au différent résultat des politiques coloniales française et anglaise ; vous vous attendez probablement à ce que je fasse sur ce sujet une observation ou deux avant de reprendre mon siège. Le projet de Champlain était originairement, sans doute, de faire de cette côte de l'Atlantique la base de la puissance française dans le nouveau monde. Son gouvernement réclamait le continent, vers le Sud, jusqu'au 40ème parallèle, qui, comme vous le savez, passe sur l'Ohio, la Pennsylvanie et l'Illinois, tandis que l'Angleterre réclamait, en allant vers le Nord, jusqu'au 45ème, qui coupe la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

La France soutint longtemps et avec zèle, par le moyen de la diplomatie, ses droits à la possession du pays compris entre ces cinq parallèles, mais ces prétentions ne furent jamais affirmées pratiquement, excepté sur les 44ème et 45ème, par la colonisation. Je ne suis pas prêt à discuter l'assertion que l'abandon pratique, par la France, des côtes découvertes par ses hardis navigateurs, au sud du 46ème parallèle, peut avoir changé, comme vous dites, "les destinées du Nouveau Monde." Cela peut être ; il se peut aussi que nous ne soyons pas encore arrivés à l'époque où nous puissions parler positivement du résultat permanent ; car la divine Providence meut son orbite par des courbes longues et insensibles dont les hommes, même les plus clairvoyants, ne peuvent voir, dans leur temps, qu'une très petite section. Mais, pour le passé, nous savons que la puissance française, sous le règne de Louis XIII et de Louis XIV, était pratiquement basée sur le St-Laurent, avec une tendance vers le sud, plutôt que sur l'Atlantique, avec une tendance vers l'ouest. Je ne veux pas faire ici allusion à toutes les conséquences de ce grand changement de plan et de politique, car cela m'entraînerait sur un terrain où je ne veux pas aller, dans des rivalités internationales non encore assoupies.

Je me permettrai seulement de mettre en doute que cette